



# L'HISTOIRE DE L'HOPITAL DE NAVARRE

Les changements profonds qui se sont produits à la fin de l'Ancien Régime ont largement conditionné les représentations de la folie et le sort réservé aux aliénés tout au long du XIXe siècle.

La référence au sacré est progressivement abandonnée et les aliénés ne sont plus considérés comme des possédés de Dieu ou des hallucinés du diable. On commence à admettre l'idée de la curabilité de la folie.

Il faudra néanmoins attendre la loi du 30 juin 1838, dont l'asile de Navarre sera une application tardive, pour que la psychiatrie ait un véritable cadre légal.

La loi de 1838 promulguée par le roi Louis-Philippe, instaure une obligation pour chaque Département de se doter d'un asile d'aliénés.

Le Conseil général de l'Eure décide le 1er décembre 1838 de la construction d'un asile, mais devant l'ampleur du projet, il y renonce très rapidement.

Comme la loi prévoit que le traitement des aliénés indigents est à la charge du Conseil général, celui-ci préféra passer des contrats avec les départements voisins pour qu'ils prennent en charge les aliénés de l'Eure.

L'hospice d'Évreux, créé en 1818, accueille une partie des aliénés du département dans un de ses quartiers spécifiques qui pouvaient recevoir environ 70 malades.

Or, en 20 ans, de 1838 à 1858, le nombre d'aliénés à secourir par le Département explose : il passe de 83 à plus de 330 !

Devant l'inertie du Conseil général de l'Eure pendant 15 ans, ce sera l'Etat par la voix de son préfet Janvier de la Motte, qui va donner l'impulsion nécessaire. La création de l'asile d'Évreux s'inscrit dans la politique globale des grands travaux entrepris sous le règne de Napoléon III.

En juin 1856, le Conseil général de l'Eure vote à nouveau la construction d'un asile d'aliénés de 300 places.

La congrégation des filles de la Sagesse fondée par Louis Marie Grignon de Monfort ont assuré les soins et la surveillance de la section femme de l'Asile psychiatrique de Navarre. Elles ont travaillé à l'asile dès son ouver-

ture en 1866 et ce jusqu'en 1997, date à laquelle la dernière soeur a pris sa retraite. (16 soeurs jusqu'à 23 soeurs après la grande guerre)

Le budget est estimé à plus d'un million de francs.

L'asile est conçu sur une double ligne parallèle de 400 mètres de long, reliés par une ligne centrale de 125 mètres. L'asymétrie des bâtiments est une donnée constante du plan.

Le chantier est très important et les travaux sont progressivement réévalués à la hausse car l'asile est désormais prévu pour accueillir 500 aliénés.

Le docteur Parchappe souhaitait que les asiles soient des chefs-d'œuvre architecturaux. Il a été écouté, car l'asile de Navarre présente un caractère monumental indéniable, avec une alternance des couleurs des matériaux, des jeux d'opposition qui révèle le souci esthétique des architectes. Ainsi la qualité des matériaux : de très belles pierres seront utilisées, notamment celles de Vernon (utilisée pour le Louvre ou le Palais-Royal), d'un blanc lumineux et qui durcit à l'humidité, et celle de Chérence (Arc de Triomphe et chevaux du pont d'Iéna).

Ou encore pour la couverture, la plus coûteuse des ardoises, la « grand modèle » d'Angers.

Quand l'asile sera inauguré en 1866, le montant total des dépenses atteindra 2.700.000 F, soit plus du double que prévu !

L'Eure arrive en tête des dépenses du territoire national, après les asiles de la région parisienne.

Ce dépassement fut d'ailleurs à l'époque très critiqué : l'idée d'élever des « palais pour des fous » a paru choquante à beaucoup de conseillers généraux...

Dès son origine, l'asile a été conçu comme un espace spécialisé pour les aliénés : la mission des architectes fut de traduire les directives des médecins aliénistes dans l'ordonnement des bâtiments. La construction en elle-même était un instrument de guérison.

Le Dr Parchappe travaillera en étroite collaboration avec l'architecte Bourguignon pour concevoir les plans du futur établissement. Il avait fait partie de la Commission des aliénés du Conseil général qui avait visité un certain nombre de villes de la région normande et parisienne, ainsi que certains hospices anglais, afin d'éclairer la Commission sur les meilleures structures d'encadrement des aliénés.

Les différents aspects de la vie des aliénés avaient été observés, que ce soit la thérapie, le personnel, l'architecture, la place du travail et les coûts d'entretien...

De son inauguration officielle en 1866, sous le règne de Napoléon III, jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'asile d'aliénés d'Évreux va progressivement être aménagé pour vivre en totale autarcie.

Ainsi, une boulangerie est créée en 1870, la ferme qui existait à l'origine est aménagée de hangars pour le matériel agricole en 1884, ainsi qu'une porcherie.

En 1885, une brasserie de cidre et des abattoirs sont en construction.

L'asile agrandi aussi sa propriété entre 1880 et 1890 en achetant des dizaines d'hectares de terres agricoles, terrains qui ont continuellement été mis en culture jusqu'en 2006, date à laquelle l'État a exproprié l'établissement pour pouvoir faire passer la déviation.

L'asile exploite au maximum les compétences des aliénés, qu'ils soient architecte, comptable ou agriculteur. La porcherie et les hangars, les tranchées de canalisations sont réalisées avec le concours des aliénés qui participent à tous les travaux moyennant une rétribution, le « pécule ».

La population moyenne accueillie augmente rapidement : 800 patients en 1875 et plus de 900 de 1900 à 1914.

Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, il accueillera les militaires dont l'état mental est défaillant et servira aussi de refuge aux blessés de guerre.

Pendant la Grande guerre, il accueillera de nombreux aliénés de l'hôpital militaire de Dunkerque.

En 1937, l'asile d'aliénés devient un hôpital psychiatrique.

En 1973, l'hôpital psychiatrique devient le Centre hospitalier spécialisé de Navarre.

L'hôpital de Navarre va connaître une mutation prodigieuse en 2010 : 14 ans après sa construction, celui-ci va renaître sous une autre forme. De septembre 2010, date de la « Première pierre » à juillet 2013, fin des travaux, l'établissement est totalement reconstruit sur son site.

Désormais, 14 unités de soins réparties sur 25 000 m<sup>2</sup> de bâtiments neufs sont parfaitement opérationnelles.

Le coût de la construction sera fixé à 64 millions d'euros. Cette enveloppe ne sera pas dépassée.

Depuis le 1er janvier 2013, notre établissement porte le nom de « Nouvel hôpital de Navarre », suite à un concours interne lancé en 2011 pour changer le logo de l'établissement ainsi que son appellation.

Le NHN a été inauguré officiellement le 6 décembre 2013.

